

ST CIBARD
Budget Primitif 2021

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 01 AVRIL 2021 A 18H30
concernant l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice
N°04-2021

2020

Le conseil, réuni sous la présidence de Mr Pascal AMOREAU
après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice,
statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, décide :

1- Sur la détermination du résultat d'exploitation

année précédente	année courante	résultat cumulé
66 450,78	28 323,87	94 774,65

2- Sur le besoin réel de financement

année précédente	année courante	résultat cumulé
-2 418,23	-23 234,20	-25 652,43

Compte 001 BP N+1

Restes à réaliser dépenses

Restes à réaliser recettes

Besoin réel (signe -)

-25 652,43

3- Sur l'affectation du résultat

En priorité au report déficitaire

Virement à l'investissement

Affectation compl, en réserves

Report à nouveau créditeur

Déficit à reporter

0,00
25 652,43
0,00
69 122,22
0,00

Compte 1068 BP N+1

compte 1068 BP N+1

Compte 002 BP N+1

Fait à SAINT CIBARD

Le Maire

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 10

Votes contre : 0

Votes pour : 10

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2021

